

Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD) Alimentation durable et mode responsable à l'honneur

L'année 2018 marque la 10^{ème} édition de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, organisée dans toute la France du 17 au 25 novembre. Coordonnée par l'ADEME, cette semaine, étendue au niveau européen, participe aux objectifs inscrits dans la feuille de route économie circulaire. Cette année, les deux thèmes mis en avant sont : l'alimentation durable et la mode responsable.

Qu'est-ce que la SERD ? : La Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD) est un événement à l'échelle européenne, relayé par l'ADEME, dont l'objectif est de sensibiliser tous les publics à la réduction des déchets au moyen d'actions et de campagnes. C'est le rendez-vous de tous les calédoniens sur la réduction des déchets !

La quantité de déchets a doublé en 40 ans : nous achetons de plus en plus de produits, et ce de manière beaucoup plus fréquente. Qu'ils soient produits par les ménages, les artisans, les commerçants, les entreprises ou les collectivités territoriales, **la réduction des déchets représente un enjeu majeur, tant au regard des impacts environnementaux et sanitaires que de la nécessaire préservation des ressources.**

L'objectif de la SERD est **d'encourager les actions de sensibilisation** sur l'ensemble du territoire. En 2017, plus de 5000 actions ont été menées dans toute la France, un chiffre en constante augmentation depuis sa création. Depuis l'année dernière, la France est désormais le pays européen avec le plus grand nombre d'actions de sensibilisation sur la prévention des déchets.

Des solutions permettant à chaque individu de réduire sa production de déchets seront abordées lors d'évènements et d'ateliers organisés : **comment réparer ses vêtements ? Quelle seconde vie offrir aux objets du quotidien ? Comment recycler efficacement ?** Les actions proposées sont variées et s'adressent à tous les publics.



Pour une consommation responsable

Cette édition 2018 mettra en lumière deux thématiques : **l'alimentation durable et la mode responsable**. Pour répondre aux enjeux de l'alimentation durable, les sujets du **gaspillage, de la diminution et de la réutilisation des emballages** et de **la conservation des aliments seront notamment abordés**. Les participants seront également sensibilisés sur les problématiques relatives à la **mode responsable**. Avoir les bons réflexes au moment de l'achat mais également penser à customiser ses vêtements, à les réparer, etc ...

Zoom en Nouvelle-Calédonie

Les actions proposées impliquent **de nombreux acteurs du territoire** (administrations, entreprises, associations, établissements scolaires ou de santé, particuliers) et concernent des thèmes très variés **pour que tout le monde puisse agir !**

- Lutte contre le gaspillage alimentaire
- Réemploi, réutilisation, réparation
- Promotion du compostage
- Prévention des déchets (éco-conception, suremballage ...)
- Prévention des déchets dangereux
- Journées de nettoyage

Chaque année, les actions les plus remarquables sont récompensées par un jury national et européen lors de la Cérémonie des Trophées de la SERD au printemps.

Pour connaître le programme des actions les plus proches de chez vous, rendez-vous sur :
<http://serd.ademe.fr/programme>

En 2017 : 125 actions ont été labellisées en Nouvelle-Calédonie, portées par une trentaine de porteurs de projets, dans les 3 provinces. Tous les thèmes ont été traités : compostage, lutte contre le gaspillage alimentaire, réemploi, réparation, emballages et jetables, éco-conception et nettoyage d'espaces publics.

Pour l'édition 2018, une véritable dynamique est lancée autour des **alternatives au plastique à usage unique**. Plusieurs actions sont prévues dans cette thématique, dont l'organisation d'actions sur les marchés et chez les commerçants sur les alternatives au plastique (sacs, contenants...), orchestrées en partie par la province Sud.

Les autres collectivités de Nouvelle-Calédonie ne sont pas en reste ; citons par exemple la Ville de Nouméa qui, comme chaque année, porte un programme ambitieux avec notamment l'organisation de nombreux ateliers autour du réemploi et de la fabrication de produits d'hygiène au naturel, ou encore la Ville du Mont-Dore qui sensibilise le jeune public sur la réduction des déchets en réalisant un clip vidéo « choc » !

Les associations sont également mobilisées avec l'organisation de journées de nettoyage et de sensibilisation sur le territoire, et des collectes de vêtements/jouets pour inciter au réemploi et donner une seconde vie aux objets.

Du côté des entreprises, remarquons la participation pour la 1ère édition de Nestlé, qui organisera des actions chaque jour de la semaine, afin de sensibiliser les salariés de l'entreprise à la réduction des déchets, ainsi que l'engagement de Vega qui met en place une borne de distribution vrac de produits détergents, pour permettre au consommateur de remplir à nouveau son contenant de produit de nettoyage.

Enfin, notons que les cafés Malongo, qui accueilleront la conférence de presse de lancement de la SERD 2018, organisent cette année une action sur « les 1001 utilisations du marc de café » auprès de leurs clients.

Pour aller plus loin :

- Site de la SERD avec la carte des actions : <https://serd.ademe.fr/>
- Guide ADEME sur la mode durable « Le revers de mon look » <https://www.ademe.fr/revers-look>
- Dossier sur l'alimentation durable sur Mtaterre.fr : <https://www.mtaterre.fr/dossiers/l'alimentation-durable-cest-possible>

Contact ADEME :
Elise TILLY, Chargée de mission Environnement
24.35.17 / environnement.caledonie@ademe.fr

L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire. **L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.** www.ademe.fr / [@ademe](https://twitter.com/ademe)